



# Structure Sport-Etudes Basketball au secondaire II

Gymnase de Chamblandes

Association Vaudoise de Basketball

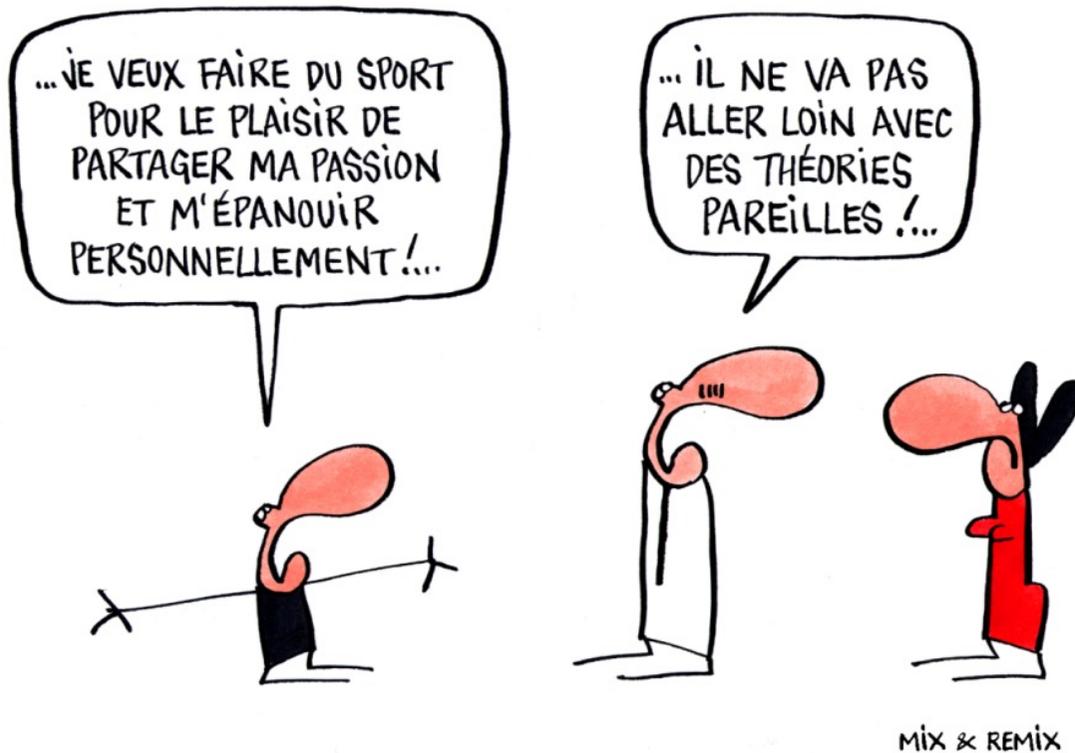
Service de l'éducation physique et du sport



# Bienvenue

- **Structure sport-études**
- **Le sport-études basketball au gymnase, c'est quoi ?**
  - volet sport**
  - volet études**
- **Conditions et finances**
- **Réponses aux questions**

# Structure sport-études



# Mesures dans le canton

1983

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle primaire (1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup>) :  
Aucune mesure particulière pour le sport d'élite

2<sup>e</sup> cycle primaire (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) et degré secondaire I

- Allègements d'horaire
- Octroi de congés facilités

2000

**Structures particulières**

Scolarité obligatoire

1983

Gymnase (maturité et diplôme) - Formation professionnelle

- Allègement d'horaire et octroi de congés facilités

1989

Classes spéciales pour sportifs et artistes

2014

Entreprise favorable au sport de performance

2019

**Structures particulières**

Scolarité post-  
obligatoire

# Cadre légal

## Article 17 LEPS

### Sports - études

L'Etat peut mettre en place des mesures et des **structures** permettant aux élèves présentant un niveau **d'aptitudes particulièrement élevé** dans le domaine du sport de concilier leur formation avec les exigences d'une pratique sportive de haut niveau.

# Cadre légal

## Article 29 RLEPS

### Sports - études

#### Mesures particulières

La pratique d'un sport à haut niveau par un élève peut être facilitée notamment par :

- des allègements d'horaire octroyés par la direction de l'établissement scolaire;
- l'intégration de l'élève dans une structure particulière,
- l'intégration de l'élève dans une classe spéciale.

Le développement de structures particulières pour jeunes sportifs d'élite s'effectue **en collaboration avec les associations sportives cantonales** concernées et le département en charge de la formation

# Le sport-études basketball, c'est quoi ?



# Le sport-études basketball, c'est quoi ?

- Permettre aux jeunes de faire des entraînements supplémentaires dans le cadre de leurs études gymnasiales.
- Entrer dans une structure reconnue par l'organe faîtier Swiss Basketball.
- Réunir les talents du canton afin de développer leur basket dans un environnement autre que celui de leur club, tout en restant affiliés à leur club.
- Prendre le temps de travailler du spécifique et du personnalisé, ce qui n'est pas toujours aisé dans un club en raison des impératifs compétition et structure.
- Eviter à nos jeunes l'exil cantonal ou national à des fins sportives.

# Le sport-études basketball, c'est quoi ?

- Participer à 2 entraînements hebdomadaires de basket donnés par des coaches reconnus et expérimentés.
- Participer à des entraînements périodiques de condition physique via un préparateur spécialisé.
- Avoir un suivi médical via un physio présent aux entraînements selon un planning à établir.
- Faire un bilan médical annuel ou plus auprès d'un médecin du sport.
- Recevoir périodiquement une évaluation sur l'évolution basket, à partager également avec le coach du club. Il est nécessaire d'atteindre les objectifs basket fixés pour être maintenu dans la structure.

# Le volet « études »



Gymnase  
de Chamblandes

# À disposition au gymnase de Chamblandes

- Un gymnase proposant presque toutes les options et disposant d'une bonne infrastructure (services, bibliothèque, restaurant, etc.).
- En plus de l'encadrement offert à chaque élève (maîtres, conseillers de classe et doyens), un suivi régulier par un coordinateur scolaire (Mme Claudine CHARMEY, doyenne).
- Un horaire allégé (dispense de sport) et adapté pour participer aux entraînements (dans la mesure du possible). Attention, les titres délivrés au gymnase obéissent à un règlement de reconnaissance au niveau Suisse, la marge de manœuvre est faible.
- Une facilitation pour certains congés afin de participer aux compétitions.
- Une structure d'appuis scolaires prise en charge par l'école.
- L'assurance de poursuivre ses études au Gymnase de Chamblandes même en cas de sortie de la filière sport-études (sous réserve des options compatibles).

## Conditions et finances

- Être domicilié dans le canton de Vaud et admissible dans un gymnase vaudois.
- Satisfaire les critères d'admission du SEPS en collaboration avec l'AVB selon procédure gérée par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire et la Conférence des directeurs des gymnases vaudois.
- S'engager à suivre les obligations scolaires et sportives (notamment la participation active aux entraînements et la conduite scolaire irréprochable).
- Finances :
  - volet sport : CHF 1'000.- à verser à l'AVB
  - volet école : écolage ordinaire (CHF 720.-, dégrèvement familial possible), sans aucun supplément

# Soirée de détection

22 janvier 2024 à 19h00

Salle de sports du Gymnase de Chamblandes

## Attention

L'inscription dans un gymnase vaudois est une opération à part qui doit se réaliser au plus tard le 31 janvier 2024. Toutes les informations sur les filières et le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse [vd.ch/gymnase](https://vd.ch/gymnase).

De même s'il s'agit de passer par les examens d'admission.

# Dates importantes

22 janvier 2024 :	soirée de détection à 19h00
31 janvier 2024 :	Délai d'inscription au gymnase ou aux examens d'admission
Mars 2024 :	Envoi d'une confirmation d'inscription au gymnase
Fin mars 2024 :	Envoi de la décision concernant l'admission dans la structure

Toute demande de changement d'option et d'orientation doit nous parvenir sans attendre.